

2019

Parc national du Canada des
Mille-Îles

Ébauche du plan directeur

Avant-propos des Haudenosaunee (Peuple de la maison longue)

Salutations à la nature

Les Êtres humains

Aujourd'hui, nous nous sommes rassemblés et nous voyons que les cycles de la vie continuent. Nous avons reçu l'obligation de vivre en équilibre et en harmonie entre nous et avec tous les êtres vivants. D'un seul esprit, nous nous adressons des salutations et des remerciements en tant qu'êtres humains.

Nous ne formons plus qu'un seul esprit.

Notre Mère la Terre

Nous sommes reconnaissants à notre Mère la Terre, car c'est elle qui nous donne tout ce dont nous avons besoin pour vivre. C'est elle qui porte nos pieds lorsque nous déambulons sur elle. Elle nous rend heureux, car elle continue à prendre soin de nous comme elle l'a toujours fait depuis la nuit des temps. À notre Mère, nous envoyons nos salutations et nos remerciements.

Nous ne formons plus qu'un seul esprit.

Ohên:ton Karihwatêhkwen

Onkwehshôn:ʔa

[Text to be translated](#)

Êhtho niohtônhaʔk ne onkwaʔnikôn:ra.

Iethiʔnistênha Ohôn:tsia

[Text to be translated](#)

Êhtho niohtônhaʔk ne onkwaʔnikôn:ra.

Cet extrait est tiré de l'appel à la gratitude, un rituel ancien qui remonte à la création de la Grande loi de la Paix par un homme appelé le Pacificateur, il y a plus de 1 000 ans. De nos jours, ces mots sont encore prononcés à l'occasion de l'ouverture et de la clôture de toute cérémonie et rencontre gouvernementale tenue par les Haudenosaunee (peuple de la maison longue). Les Mohawks d'Akwesasne, qui sont aussi des Haudenosaunee, incluent le parc national des Mille-Îles dans leur territoire traditionnel.

Sommaire

Au cœur des Mille-Îles, sur le territoire traditionnel des Haudenosaunee et des Algonquins, le parc national des Mille-Îles comprend plusieurs propriétés continentales, 26 îles et 89 îlots et hauts-fonds. Les propriétés s'étendent sur un tronçon de 120 kilomètres le long du fleuve Saint-Laurent et du lac Ontario, de Brockville jusqu'au comté de Prince Edward. D'abord appelé parc national des Îles-du-Saint-Laurent à sa création en 1904, le parc a officiellement changé de nom en 2013.

Le parc national des Mille-Îles fait partie de l'aire protégée principale de la réserve de la biosphère de l'arche de Frontenac. Le parc est situé au carrefour du fleuve Saint-Laurent et de l'arche de Frontenac, dans la zone de transition entre la forêt boréale et la forêt de feuillus de l'Est. Pour cette raison, la région est l'une de celles qui présentent la plus grande biodiversité au Canada. Le parc abrite plus d'espèces indigènes de reptiles et d'amphibiens que tout autre parc national du Canada. Le parc offre également un paysage culturel d'activités humaines des plus diversifiées. Nombre de générations ont établi des liens avec cet endroit, des groupes autochtones de la période préeuropéenne à aujourd'hui jusqu'aux voyageurs empruntant les routes militaires et commerciales, en passant par les premiers colons des îles et les agriculteurs.

Le parc présente des offres d'expériences aux visiteurs dans trois de ses propriétés continentales : Landon Bay, Mallorytown Landing et ruisseau Jones. Ces pôles, qui comprennent divers sentiers, un ancien terrain de camping et de loisirs associé à l'église, des oTENTiks, un centre d'accueil et un bureau administratif, sont situés sur la promenade des Mille-Îles, entre Brockville et Gananoque. La promenade pour automobilistes et cyclistes longe le secteur riverain, parallèlement à l'autoroute 401 et à la voie ferrée à proximité, à mi-chemin environ entre Toronto et Montréal. Les visiteurs, avec leur propre bateau ou kayak ou une embarcation louée, peuvent profiter des quais, des sentiers et des diverses installations de camping et d'hébergement offertes dans 20 îles.

Le présent document remplace le plan directeur du parc national des Îles-du-Saint-Laurent, maintenant le parc national des Mille-Îles, de 2010. Depuis 2010, le parc a amélioré l'intégrité écologique globale en collaborant avec les partenaires, les intervenants, les propriétaires fonciers de la région, les bénévoles et les partenaires autochtones; élaboré un plan d'action visant des espèces multiples; amélioré les structures maritimes; établi de solides relations fondamentales avec plusieurs partenaires; et pris des mesures pour accroître l'accès aux îles pour les payeurs et les campeurs.

Les quatre stratégies pour la période de dix ans visée par le plan directeur sont les suivantes :

- **Collaborer pour atteindre les objectifs de conservation dans un paysage fragmenté et aménagé :** Cette stratégie est axée sur l'obtention de résultats de conservation positifs pour le parc et pour la région grâce à des relations de collaboration avec divers partenaires.
- **Repenser les expériences offertes au parc national des Mille-Îles :** Cette stratégie vise à mettre en place de nouvelles expériences qui plongent les visiteurs des îles et de la partie continentale au cœur de l'écologie particulière de la région et de la riche culture des peuples autochtones.
- **Améliorer la résilience et la durabilité des biens :** Cette stratégie est axée sur la modernisation de l'ensemble des biens, afin de passer d'un mélange éclectique d'installations désuètes à une esthétique de conception et des éléments harmonisés qui soutiennent les objectifs du parc en matière de conservation et d'expérience du visiteur.

- **Reconnaître la valeur du parc national des Mille-Îles :** Cette stratégie vise à mieux faire connaître l'image de marque de Parcs Canada dans la région et à mettre en valeur le rôle de Parcs Canada dans la gestion du parc national des Mille-Îles.

Table des matières

Sommaire	iv
1.0 Introduction	1
2.0 Importance du parc national des Mille-Îles.....	4
3.0 Contexte de planification.....	4
4.0 Vision	8
5.0 Stratégies clés	9
6.0 Approche de gestion par secteur	13
7.0 Zonage.....	17
8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique	30

Cartes

Carte 1 : Cadre régional.....	2
Carte 2 : Parc national des Mille-Îles.....	3
Carte 3 : Îles Brock	20
Carte 4 : Groupe Grenadier	21
Carte 5 : Groupe Hill	22
Carte 6 : Îles Navy	23
Carte 7 : Îles Admiralty	24
Carte 8 : Chenal Bateau	25
Carte 9 : Île Main Duck	26
Carte 10 : Ruisseau Jones.....	27
Carte 11 : Propriété Landon Bay	28
Carte 12 : Propriété Skoryna	29

1.0 Introduction

L'Agence Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus grands réseaux d'aires naturelles et historiques protégées de la planète. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque parc national, aire marine nationale de conservation, canal patrimonial et lieu historique national administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

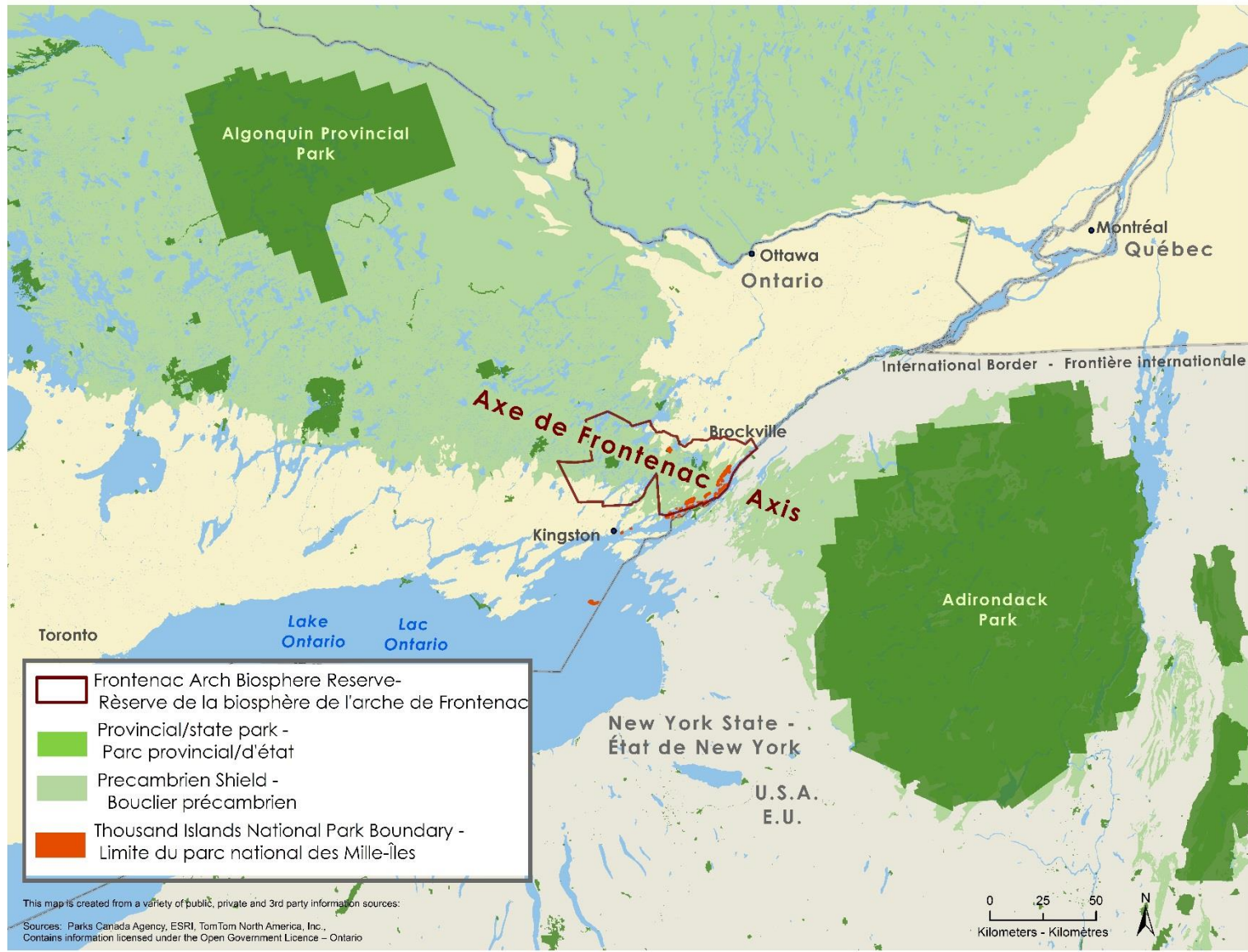
Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque parc national. Le plan directeur du parc national du Canada des Mille-Îles, après avoir été approuvé par la ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, sert à la reddition des comptes de l'Agence envers la population canadienne et décrit de quelle façon l'équipe de gestion de ce parc national obtiendra des résultats tangibles à l'appui de son mandat.

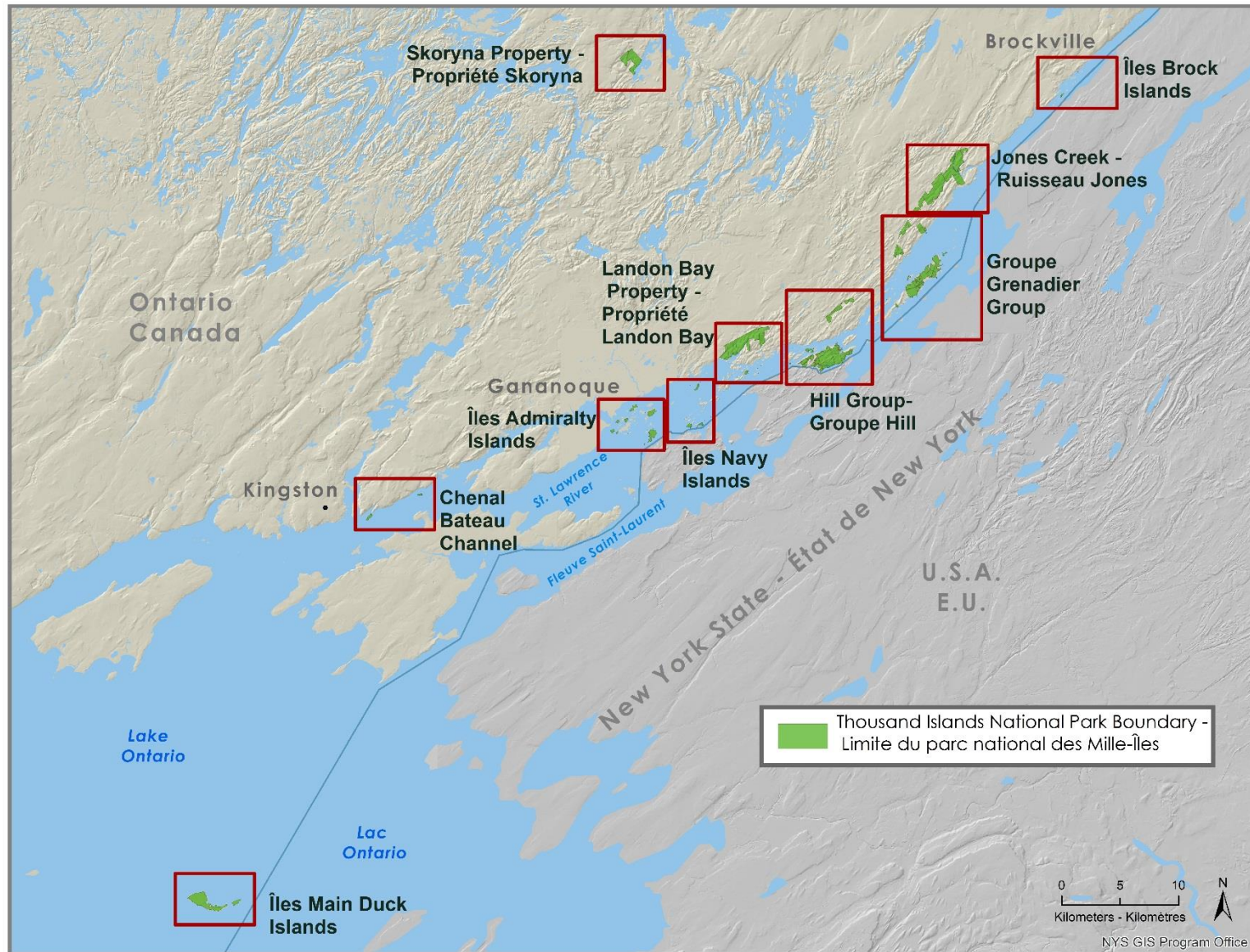
Les Canadiens, y compris les peuples autochtones, ont participé à la préparation du plan directeur et ont ainsi contribué à établir l'orientation future du parc national. Le plan expose une orientation stratégique claire pour la gestion et l'exploitation du parc national des Mille-Îles en formulant une vision, des stratégies clés et des objectifs. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera un travail de mobilisation continu pour assurer la gestion du parc national des Mille-Îles dans les années à venir.

Carte 1 : Cadre régional



Carte 2 : Parc national des Mille-Îles



2.0 Importance du parc national des Mille-Îles

Établi en 1904 sous le nom de parc national des Îles-du-Saint-Laurent, et renommé officiellement en 2013, le parc national des Mille-Îles a été le premier parc national du Canada à l'est des montagnes Rocheuses.

Le parc national des Mille-Îles est une importante aire protégée de la réserve de la biosphère de l'arche de Frontenac représentative des basses terres du Saint-Laurent et du Bouclier canadien (voir carte 1). Le parc est situé au carrefour du fleuve Saint-Laurent et de l'arche de Frontenac, dans la zone de transition entre la forêt boréale et la forêt de feuillus de l'Est. Pour cette raison, la région est l'une de celles qui présentent la plus grande biodiversité au Canada. Le parc abrite plus d'espèces indigènes de reptiles et d'amphibiens que tout autre parc national du Canada, et sa concentration en espèces en péril, notamment la couleuvre obscure, la tortue mouchetée et le petit blongios, est parmi les plus élevées au pays.

L'emplacement intersectionnel du parc national des Mille-Îles en fait un corridor nord-sud d'une importance exceptionnelle pour les déplacements de la faune et le flux génétique. Le parc est le seul lien intact sur le plan écologique entre le Bouclier canadien et les monts Adirondacks, ce qui en fait une artère clé traversant le corridor Algonquin-Adirondacks d'importance continentale.

Liée à l'eau, la région des Mille-Îles a longtemps été importante pour de nombreux groupes autochtones. Au fur et à mesure que l'exploration, la colonisation et le commerce européens se sont intensifiés dans la région, à partir des années 1600, elle s'est fait connaître pour sa beauté naturelle et son potentiel touristique. Le parc offre également un paysage culturel d'activités humaines des plus diversifiées. Nombre de générations ont établi des liens avec cet endroit, des groupes autochtones de la période préeuropéenne à aujourd'hui jusqu'aux voyageurs empruntant les routes militaires et commerciales, en passant par les premiers colons des îles et les agriculteurs.

3.0 Contexte de planification

Au cœur des Mille-Îles, sur le territoire traditionnel des Haudenosaunee et des Algonquins, le parc national des Mille-Îles comprend plusieurs propriétés continentales, 26 îles et 89 îlots et hauts-fonds. Les propriétés s'étendent sur un tronçon de 120 kilomètres le long du fleuve Saint-Laurent et du lac Ontario, de Brockville jusqu'au comté de Prince Edward. Le parc présente des offres d'expériences aux visiteurs dans trois de ses propriétés continentales : Landon Bay, Mallorytown Landing et le ruisseau Jones. Ces carrefours, qui comprennent divers sentiers, un ancien terrain de camping et de loisirs associé à l'église, des tentes oTENTik, un centre d'accueil et un bureau administratif, sont situés sur la promenade des Mille-Îles, entre Brockville et Gananoque. La promenade pour automobilistes et cyclistes longe le secteur riverain, parallèlement à l'autoroute 401 et à la voie ferrée à proximité, à mi-chemin environ entre Toronto et Montréal. Les visiteurs, avec leur propre bateau ou kayak ou une embarcation louée, peuvent profiter des quais, des sentiers et des diverses installations de camping et d'hébergement offertes dans 20 îles.

Le présent plan directeur remplace le plan directeur du parc national des Mille-Îles de 2010, qui donnait une orientation aux liens régionaux, à la collaboration avec les communautés autochtones et à l'exploration de nouveaux paysages, marchés et possibilités. Voici les réalisations du parc national des Mille-Îles depuis 2010 :

- Amélioration de l'intégrité écologique globale grâce à la collaboration avec des partenaires, des intervenants, des propriétaires fonciers locaux, des bénévoles et des partenaires autochtones. Parmi les résultats attendus, mentionnons la

gestion du cerf, les programmes conjoints et les programmes pour les jeunes, l'élimination des espèces envahissantes, les brûlages dirigés, les initiatives scientifiques citoyennes (BioBlitz, boîtes à tortues), un important site d'initiation au camping ainsi que la plantation d'arbres indigènes.

- Établissement et maintien d'une relation avec les Mohawks d'Akwesasne.
- Prise de mesures visant à élargir la vision pour le parc et à agir sur la planification du paysage, et ainsi éviter que le corridor pour la faune qui circule du nord au sud ne devienne de plus en plus étroit ou sectionné.
- Élaboration d'un plan d'action visant des espèces multiples, un engagement pris en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP).
- Amélioration de la compréhension des marchés cibles par le parc et collecte de données pour les nouvelles offres sur les îles et sur le continent.
- Mise en place de bases solides permettant de passer à l'établissement de relations avec divers partenaires (groupes environnementaux, comité de direction, etc.).
- Amélioration des structures maritimes par le remplacement des quais à encoffrement en fin de cycle de vie par des quais flottants préfabriqués.
- Amélioration des offres sur le continent afin d'accéder à de nouveaux marchés.
- Mise en œuvre de nouvelles initiatives visant à accroître l'accès aux îles pour les pagayeurs et les campeurs.

Une évaluation de l'état du parc réalisée en 2018 a permis de dégager quatre thèmes qui devront être travaillés lors de la mise en œuvre du prochain plan directeur : la gestion de la conservation dans une région fragmentée et très développée, l'amélioration de l'expérience du visiteur, la durabilité à long terme des biens, ainsi que la sensibilisation à l'image de marque du parc national, au soutien et aux partenariats régionaux.

Intégrité écologique

Le parc national des Mille-Îles est l'un des parcs nationaux du Canada les plus petits et les plus diversifiés sur le plan biologique. Il est entouré d'importants corridors de transport est-ouest, d'aménagements urbains, d'activités agricoles intensives et de débits d'eau régulés. Bien que l'écosystème prédominant du parc soit la forêt, les rives d'eau douce et les zones humides du parc sont ses caractéristiques écologiques déterminantes et l'une de ses plus importantes priorités en matière de conservation. Des neuf espèces pour lesquelles un habitat essentiel est défini dans le parc, cinq se trouvent dans des zones humides ou le long du littoral. En raison de la taille du parc, bon nombre de ces espèces en péril quittent le parc pour une partie de leur cycle de vie. Par conséquent, l'engagement des partenaires autochtones, des groupes de conservation régionaux, des propriétaires fonciers locaux et des bénévoles est essentiel pour favoriser la protection de l'intégrité écologique du parc et du corridor élargi. Bon nombre de ces partenaires et intervenants collaborent avec Parcs Canada à des projets de restauration écologique dans le parc, comme la gestion des espèces surabondantes, l'élimination des espèces envahissantes, les brûlages dirigés et la plantation d'arbres indigènes. Au fur et à mesure que l'urbanisation s'intensifiera, que la congestion causée par les transports à proximité augmentera, que les changements climatiques s'accroîtront et que les espèces envahissantes deviendront de plus en plus omniprésentes, le parc devra continuer à travailler en étroite collaboration avec le réseau au-delà de ses limites pour assurer la résilience des écosystèmes et protéger les corridors naturels essentiels.

Ressources culturelles

Dans le parc national des Mille-Îles, un certain nombre de ressources culturelles méritent d'être protégées. Dix-neuf édifices sont reconnus par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP), et 109 sites archéologiques ont été identifiés à ce jour. Certaines de ces ressources culturelles (principalement des sites archéologiques) risquent d'être endommagées ou détruites, notamment par l'érosion et les inondations le long du littoral. Ces menaces devraient être exacerbées par les effets des changements climatiques dans les années à venir.

Expérience du visiteur

Près de 15 millions de Canadiens et plus de 3,5 millions d'Américains vivent à moins de trois heures de route du parc national des Mille-Îles. Situé dans la région touristique de la Grande voie d'eau, laquelle comprend tout le tronçon du fleuve Saint-Laurent qui se trouve en Ontario, la ville de Kingston et le comté de Prince Edward, le parc est une destination recherchée qui attire près de 8 millions de visiteurs par année. De plus, chaque jour, plus de 35 000 véhicules circulant sur l'autoroute 401 passent à proximité du parc. À l'heure actuelle, le parc attire quelque 80 000 visiteurs par année, mais pourrait en accueillir beaucoup plus. Il sera important de faire une planification proactive en fonction de la capacité des infrastructures, et de tenir compte de la sensibilité des caractéristiques écosystémiques aux effets cumulatifs, lors de l'élaboration de nouvelles expériences pour les visiteurs. Déjà, le nombre de visiteurs a doublé dans la partie continentale du parc depuis 2013, tandis que dans les îles il est demeuré plutôt stable depuis les dix dernières années. Les responsables de nombreuses destinations nature en Ontario, c'est-à-dire des lieux où échapper aux villes en plein essor, ont de la difficulté à gérer adéquatement la demande supplémentaire et tout ce que cela comporte.

La géographie insulaire du parc présente des difficultés intrinsèques qui compliquent l'accès des visiteurs. Pratiquement inaccessible à quiconque n'a pas de bateau, le parc a toujours été un parc pour les plaisanciers. La majorité des visiteurs des îles s'y rendent à bord de bateaux privés, quoiqu'un nombre petit mais croissant de visiteurs y accèdent en payant. Toutefois, il est difficile pour la plupart des visiteurs de vivre une expérience immersive emblématique dans les îles. Le parc a entrepris l'élaboration d'une stratégie d'amélioration de l'expérience du visiteur qui donnera lieu à une gamme variée de possibilités destinées à répondre à la demande du marché. Développer l'offre d'expériences sur les îles et trouver des moyens de rapprocher les îles des visiteurs de la partie continentale de ce parc insulaire seront une priorité dans le présent plan.

Durabilité des biens

Outre la gamme habituelle de biens sur le continent, comme les bâtiments d'administration, les abris pour les visiteurs, les terrains de camping et les sentiers, le parc national des Mille-Îles s'occupe de plus de 60 quais et installations maritimes qui sont essentiels à l'expérience du visiteur et au fonctionnement du parc. Ces biens sont vulnérables aux effets des changements climatiques, y compris aux niveaux d'eau extrêmement élevés et bas et aux phénomènes météorologiques importants. Les récents niveaux d'eau élevés du lac Ontario ont endommagé la plupart de ces ressources en une saison. Les installations maritimes sont réparties le long de la voie navigable du parc (120 km), à des endroits non reliés les uns aux autres, ce qui engendre des défis pour l'efficacité opérationnelle.

Sensibilisation à l'image de marque régionale, soutien et partenariat

L'image de marque du parc national des Mille-Îles, petit joueur d'une très grande industrie touristique régionale, est mal connue ou est méprise avec celle d'autres organisations, comme la Commission des parcs du Saint-Laurent. Une image de marque distincte et une sensibilisation accrue à celle-ci permettront de s'assurer que les visiteurs, les partenaires éventuels et les intervenants sont au courant de l'importance nationale du parc, du rôle de Parcs Canada dans sa gestion ainsi que des faits nouveaux et des nouvelles expériences au fur et à mesure qu'il y en a.

Le parc a des liens déjà bien établis avec les membres de la collectivité mohawk d'Akwesasne, située à quelque 100 km à l'est, et tient des réunions trimestrielles régulières avec des représentants du Conseil des Mohawks d'Akwesasne. L'inventaire des espèces en péril, la récolte de plantes médicinales, la gestion de la population surabondante de cerfs et les célébrations de la Journée nationale des peuples autochtones font partie des domaines de collaboration. Le parc travaille à approfondir cette relation

au moyen de possibilités d'emploi et autres et à renforcer les relations avec d'autres collectivités autochtones.

De plus, le parc entretient de solides relations avec plusieurs organisations régionales de conservation, dont le Réseau de la réserve de la biosphère de l'arche de Frontenac, l'Algonquin to Adirondack Collaborative, et la Thousands Islands Watershed Land Trust.

4.0 Vision

Le parc national des Mille-Îles est une oasis naturelle en marge d'un monde où tout va trop vite. Il est un modèle vivant de collaboration, de respect envers les partenaires et d'hommage à la terre et à l'eau qui soutiennent la vie. Un lieu de rapprochement depuis des milliers d'années, et pour des milliers d'années encore.

D'ici 10 à 15 ans, le parc national des Mille-Îles :

- continuera à protéger un endroit précieux situé à côté de trois des plus grands centres urbains du Canada;
- améliorera la connectivité écologique dans le corridor d'importance continentale Algonquin-Adirondacks au moyen de partenariats solides, de l'intendance des terres et d'une stratégie de conservation régionale;
- offrira un programme exceptionnel d'utilisation diurne accessible à tous les visiteurs, même ceux qui ne possèdent pas de bateau;
- présentera des programmes immersifs et expérientiels qui favorisent le rapprochement des visiteurs à l'écologie particulière de la région et à la riche culture des peuples autochtones, et en fera la promotion;
- collaborera de façon respectueuse avec les partenaires autochtones pour présenter des initiatives relatives à l'expérience du visiteur et à la conservation à l'échelle du parc;
- verra à la reconfiguration des quais et d'autres biens avec une conception qui correspond à l'évolution des tendances, améliore l'efficacité et assure la résilience aux changements climatiques;
- sera connu comme un parc national dans la région grâce à une collaboration solide avec les partenaires régionaux et à un nombre accru d'activités stratégiques de promotion et de diffusion externe;
- bâtira de solides relations avec les partenaires régionaux avec qui il collaborera en vue d'améliorer la santé des écosystèmes et de les prémunir contre tout changement futur.

Longtemps considéré comme une région sacrée par les groupes autochtones locaux, le parc national des Mille-Îles est un endroit où tous les Canadiens peuvent se rapprocher de la riche histoire autochtone et découvrir des cultures autochtones vivantes et dynamiques. À l'instar du Grand Pacificateur qui a réuni les peuples haudenosaunee, le parc national des Mille-Îles continue de tisser des liens variés entre les paysages, la faune et les humains.

Là où l'eau du fleuve Saint-Laurent traverse les anciennes crêtes de granite de l'arche de Frontenac, le parc national des Mille-Îles devient une artère vitale dans un corridor écologique d'importance continentale et un refuge pour un éventail d'espèces présentant une diversité quasi inégalée au Canada. Ici, les partenaires se rassemblent pour participer aux efforts de conservation qui renforcent la connectivité d'un paysage élargi et qui permettent de s'assurer que le tout est plus grand que la somme de ses parties.

Le parc est un lieu accessible et invitant où les jeunes, les familles, les nouveaux Canadiens et les citoyens découvrent les îles pittoresques et les baies retirées du parc et en profitent, et trouvent les liens qui les unissent à la nature.

5.0 Stratégies clés

Quatre stratégies orienteront la gestion du parc national des Mille-Îles pour les dix prochaines années. Ces stratégies, et les objectifs et cibles qui leur sont associés, tracent la voie à suivre pour réaliser la vision au moyen d'une approche intégrée à la gestion du parc.

Stratégie clé 1 : Collaborer pour atteindre les objectifs de conservation dans un environnement fragmenté et développé.

Compte tenu de la nature fragmentée du parc, l'obtention de résultats de conservation pour le parc et la région ne sera pas possible sans l'établissement de relations de collaboration avec divers partenaires. Repenser l'accent mis sur les terres de l'Agence Parcs Canada plutôt que sur un paysage collectif façonnera de nombreuses approches futures. Les partenaires seront satisfaits du leadership dont Parcs Canada fera preuve dans les efforts de conservation à l'intérieur comme à l'extérieur du parc. Parcs Canada trouvera des victoires encourageantes à court terme et des raisons de célébrer tout en élaborant des mesures et des stratégies à long terme. Le parc et les partenaires autochtones continueront de travailler ensemble pour resserrer les liens avec le territoire et pour encourager la participation à la gestion écologique du parc.

Objectif 1.1 : La connectivité écologique entre le parc et le plus grand écosystème est préservée et améliorée grâce à des partenariats solides.

Cibles :

- D'ici 2025, une stratégie visant la connectivité et l'intendance du paysage est mise en œuvre pour accroître la protection des aires naturelles dans la région.
- Guidés par les meilleures données scientifiques et connaissances traditionnelles qui soient, Parcs Canada et ses partenaires cernent, priorisent et protègent d'une manière active les terres importantes sur le plan écologique.
- D'ici 2025, Parcs Canada a commencé à mettre en place, avec ses partenaires et différents paliers de gouvernement, un plan pour atténuer les effets de l'autoroute 401 sur la connectivité.
- Le parc contribue aux plans régionaux en matière de conservation mis en place par des organisations partenaires.

Objectif 1.2 : L'intégrité écologique du parc national des Mille-Îles est préservée et améliorée.

Cibles :

- D'ici 2030, la condition de l'état des écosystèmes clés du parc se maintient à passable/bon :
 - les indicateurs relatifs aux forêts et aux milieux humides conservent une cote qui correspond à un bon état;
 - les indicateurs relatifs à l'eau douce conservent une cote qui correspond à un état passable.
- Les partenaires autochtones participent activement à la gestion écologique dans le parc.
- D'ici 2030, l'intégrité écologique s'est améliorée grâce à des projets de gestion active comme les brûlages dirigés, la gestion des espèces envahissantes, la gestion des populations surabondantes et l'atténuation de la mortalité routière.
- D'ici 2030, les niveaux de perturbation du milieu riverain sont égaux ou inférieurs aux niveaux de référence de 2016.

Objectif 1.3 : Les espèces en péril et leur habitat sont protégés grâce à un plan d'action visant les espèces en péril propre au parc national des Mille-Îles.

Cibles :

- Les mesures de rétablissement définies dans le plan d'action visant les espèces en péril sont achevées.
- Les objectifs de suivi de la population et de la répartition indiqués dans le plan d'action visant les espèces en péril sont atteints.
- Des mesures de surveillance et de protection sont mises en œuvre pour les nouvelles espèces en péril répertoriées pendant la durée du présent plan directeur.
- Avant 2030, de nouvelles expériences de diffusion externe et d'interprétation sont intégrées aux endroits appropriés dans le parc, et mettent l'accent sur les espèces en péril, la mortalité routière, l'écologie du parc et la biodiversité. Les visiteurs pourront ainsi acquérir davantage de connaissance sur les espèces en péril et les changements dans les habitats, ce qui éveillera leur sens de l'émerveillement et les poussera à adopter une éthique en matière d'intendance.

Objectif 1.4 : Les empiètements à l'intérieur des limites du parc sont réduits.

Cibles :

- D'ici 2025, le nombre d'empiètements à l'intérieur des limites du parc est en baisse par rapport aux seuils de référence de 2020.
- D'ici 2030, les limites du parc sont clairement définies à l'aide de divers outils (communications, panneaux, clôtures, etc.) pour réduire les effets des incursions.

Stratégie clé 2 : Repenser les expériences offertes au parc national des Mille-Îles.

Les objectifs en matière de conservation seront atteints et le parc continuera d'offrir des expériences diversifiées et des expériences d'interprétation qui favorisent les occasions d'exploration et d'apprentissage pour contribuer à sa protection. Le parc mettra en oeuvre de nouvelles expériences qui plongent les visiteurs des îles et de la partie continentale au cœur de l'écologie particulière de la région et de la riche culture des peuples autochtones. Ce faisant, Parcs Canada mettra à profit la proximité de l'autoroute 401, du chemin de fer et des grands centres urbains que sont Toronto, Montréal et Ottawa pour rapprocher les marchés cibles (p. ex. les jeunes, les nouveaux Canadiens et les citoyens) de ce lieu exceptionnel. Le recours à des cadres de gestion de l'utilisation par les visiteurs permettra de continuer à offrir des expériences sécuritaires et mémorables de façon à ce que le parc national des Mille-Îles reste intact pour les générations futures. La stratégie axée sur l'expérience du visiteur qui est en cours d'élaboration précisera les marchés cibles du parc et donnera lieu à un éventail d'offres qui saura leur plaire.

Objectif 2.1 : L'accessibilité est améliorée pour l'ensemble des visiteurs et des liens personnels solides à la raison d'être du parc national des Mille-Îles sont tissés.

Cibles :

- D'ici 2025, il y a des offres d'hébergement nouvelles et diversifiées dans les propriétés continentales.
- D'ici 2025, de nouvelles « expériences-passerelles » sont offertes dans le parc pour attirer les visiteurs de courte durée.
- D'ici 2030, une expérience de fréquentation diurne de grande qualité est offerte aux visiteurs qui ne possèdent pas de bateau, ce qui favorise l'établissement de liens aux caractéristiques particulières du parc.
- D'ici 2025, les aspects administratifs de l'expérience du visiteur, comme les réservations et la perception des droits, sont modernisés et améliorés.
- D'ici 2030, une partie représentative des expériences offertes sur les îles et sur le continent est accessible aux visiteurs à mobilité réduite.

Objectif 2.2 : Des expériences originales et immersives de type « seulement à Parcs Canada » sont offertes. Des expériences des plus agréables sont créées et des liens personnels solides au parc national des Mille-Îles en matière de conservation sont tissés.

Cibles :

- D'ici 2030, des programmes immersifs et expérientiels sont mis en place pour inciter les visiteurs à découvrir les caractéristiques écologiques importantes du parc comme le fleuve Saint-Laurent, l'arche de Frontenac, la forêt boréale, la forêt de feuillus de l'Est et les milieux humides
- Les aires d'accueil et les messages sont conçus pour renforcer chez les visiteurs le sentiment d'être arrivé et l'impression de traverser dans des secteurs écologiques importants.
- Selon le Programme d'information sur les visiteurs de 2028 :
 - au moins 90 % des visiteurs ont aimé leur séjour;
 - au moins 85 % des visiteurs considèrent que le parc est important pour eux;
 - la participation des visiteurs des îles aux programmes d'interprétation a augmenté de 10 %;
 - quelque 60 % des plaisanciers, et des visiteurs en général, qui entrent par des postes contrôlés du parc indiquent avoir appris quelque chose à propos du patrimoine naturel et culturel du parc.
- Les liens avec le parc sont maintenus grâce à l'utilisation active des médias sociaux (sur le Web et abonnés) et le nombre de visites du site Web du parc national des Mille-Îles augmente de 10 % par année.
- Les programmes, l'infrastructure et les activités spéciales mettent en valeur l'ensemble des caractéristiques écologiques importantes comme le fleuve Saint-Laurent, l'arche de Frontenac, la forêt boréale, la forêt de feuillus de l'Est et les milieux humides.

Objectif 2.3 : Les expériences des visiteurs sont enrichies par la découverte du parc national des Mille-Îles comme un lieu de cultures et d'histoire autochtones.

Cibles :

- D'ici 2025, de nouveaux programmes et produits qui mettent en valeur les cultures autochtones et l'essence du lieu sont mis en place en collaboration avec les partenaires autochtones.
- D'ici 2030, les langues autochtones ont une place importante sur les panneaux du parc grâce à un plan de remplacement progressif des panneaux.
- D'ici 2030, tous les visiteurs connaissent un peu l'histoire des Autochtones de la région et celle des traités. Les visiteurs qui veulent approfondir leurs connaissances ont accès à d'autres expériences et programmes prévus à cet effet.

Objectif 2.4 : Le recours à la planification de la gestion de l'utilisation par les visiteurs permet d'offrir une expérience du visiteur sécuritaire et de qualité tout en assurant la protection des ressources et l'utilisation optimale des biens.

Cibles :

- D'ici 2025, un cadre de gestion de l'utilisation par les visiteurs est en place et permet de s'assurer que l'augmentation future de la fréquentation est viable.
- D'ici 2030, un énoncé des valeurs des ressources culturelles est rédigé.

Stratégie clé 3 : Améliorer la résilience et la durabilité des biens

Le parc national des Mille-Îles modernisera son ensemble de biens, qui passera d'un mélange éclectique d'installations désuètes à une esthétique de conception et des éléments harmonisés qui soutiennent les objectifs du parc en matière de conservation et d'expérience du visiteur. Au fur et à mesure que les biens sont réparés et remplacés, ils seront adaptables et construits spécialement pour répondre aux besoins changeants des visiteurs, ils seront résilients aux effets des changements climatiques et ils maximiseront l'efficacité opérationnelle. Les normes relatives à la conception écologique seront considérées pour tout développement de l'infrastructure pour garantir la protection de ce petit parc d'une grande valeur.

Objectif 3.1 : Les biens sont construits et réparés de façon à appuyer l'offre d'expériences exceptionnelles pour les visiteurs et l'efficacité opérationnelle.

Cibles :

- D'ici 2025, de nouvelles installations et expériences qui attirent les marchés cibles sont offertes à la propriété Landon Bay et à Mallorytown Landing.
- D'ici 2030, le réseau de sentiers sur le continent est amélioré pour offrir une expérience de randonnée de première qualité aux marchés cibles.
- L'infrastructure maritime est résiliente aux changements climatiques, tient compte de l'évolution des tendances dans le domaine de la navigation et favorise la protection des écosystèmes et l'efficacité opérationnelle.
- D'ici 2030, les bureaux et les complexes administratifs sont modernisés et améliorés.

Objectif 3.2 : La planification, la conception et l'entretien des biens sont faits en fonction de la résilience et de la durabilité à long terme.

Cibles :

- D'ici 2025, des plans d'entretien préventifs sont en place pour tous les biens.
- D'ici 2030, les indicateurs relatifs aux biens bâtis (bâtiments, routes, structures maritimes et installations destinées aux visiteurs) maintiennent une condition correspondant au moins à un état passable.
- Tout nouveau bien ou bien de remplacement est situé, planifié et conçu de façon à être résilient aux effets des changements climatiques.
- Les principes de conception écologiques sont utilisés pour tout nouveau bien ou bien de remplacement (p. ex. minimiser l'empreinte, utiliser des technologies et des matériaux à faible impact).
- D'ici 2030, toute infrastructure excédentaire, comme les bâtiments détériorés, est éliminée et l'endroit où elle se trouvait est remis en état ou réaménagé (changement de vocation).

Stratégie clé 4 : Reconnaître la valeur du parc national des Mille-Îles

Cette stratégie vise à mieux faire connaître l'image de marque de Parcs Canada dans la région et à mettre en valeur le rôle de Parcs Canada dans la gestion du parc national des Mille-Îles. Une mobilisation accrue des partenaires régionaux et davantage d'activités stratégiques de promotion et de diffusion externe permettront de mieux distinguer le parc des autres offres touristiques dans la région. La participation accrue des partenaires autochtones dans le parc contribuera à souligner son importance culturelle et sensibilisera les visiteurs à l'histoire des Autochtones et des traités dans la région. Tout ce travail aidera à affermir la réputation de Parcs Canada à titre de chef de file en matière de conservation, d'expérience du visiteur et de réconciliation avec les peuples autochtones.

Objectif 4.1 : La participation des Autochtones dans le parc national des Mille-Îles est accrue.

Cibles :

- D'ici 2025, les relations actuelles avec les groupes autochtones sont officialisées et les liens sont renforcés par l'obtention de résultats concrets et précieux.
- Les efforts de création de relations avec d'autres groupes autochtones locaux sont accrus.
- Parcs Canada continue de rencontrer régulièrement le Conseil des Mohawks d'Akwesasne et les employés pour discuter des divers aspects de la gestion d'un parc.
- Parcs Canada continue de collaborer avec le Conseil des Mohawks d'Akwesasne et le Conseil des chefs de la Nation mohawk sur des initiatives liées à la conservation comme les inventaires des espèces en péril, la conservation des milieux humides et la réduction des troupeaux de cerfs.
- D'ici 2025, des possibilités communes en matière d'emploi et de tourisme sont étudiées et mises en œuvre avec le Conseil des Mohawks d'Akwesasne.

Objectif 4.2 : L'image de marque de Parcs Canada dans la région est améliorée grâce à des activités stratégiques de diffusion externe et de promotion et au renforcement des partenariats.

Cibles :

- D'ici 2022, le comité directeur informel a évolué en un comité consultatif officiel muni de buts et d'un mandat précis.
- D'ici 2025, les possibilités d'une association coopérative sont explorées, de même que l'offre élargie d'activités pour les visiteurs.
- D'ici 2030, le nombre d'occasions de bénévolat et/ou le nombre de bénévoles par programme montre une tendance à la hausse. Les bénévoles qui ont d'excellentes expériences deviennent des ambassadeurs du parc.
- La participation aux activités de diffusion externe augmente, les jeunes et les citoyens étant les marchés cibles. Parcs Canada demeure en contact avec les participants, qui deviennent des visiteurs avec les appels à l'action.
- Parcs Canada trouve des partenaires pour de la promotion conjointe mutuellement avantageuse et des forfaits d'expériences.

Objectif 4.3 : La proximité du corridor de l'autoroute 401 et de la capitale nationale est mise à profit pour continuer d'offrir des expériences de grande qualité qui présentent les caractéristiques particulières du parc national des Mille-Îles.

Cibles :

- D'ici 2030, tous les utilisateurs de l'autoroute 401 savent qu'ils se trouvent dans la biosphère, un corridor essentiel, et qu'ils passent à côté du parc national des Mille-Îles (p. ex. panneaux et attraits).
- D'ici 2030, le parc devient un centre d'apprentissage pour les employés du gouvernement fédéral qui viennent découvrir les programmes offerts par Parcs Canada.
- D'ici 2028, il y a une hausse du nombre de visiteurs en provenance de la région de la capitale nationale.

6.0 Approche de gestion par secteur

Pour appuyer les quatre stratégies, des objectifs détaillés propres à des endroits précis du parc national des Mille-Îles ont été élaborés et sont exposés dans la présente section. Les quatre stratégies mentionnées précédemment (p. ex. atteindre les objectifs en matière de conservation) s'appliquent au lieu patrimonial dans son ensemble, y compris aux aires géographiques distinctes indiquées ci-dessous.

Propriétés continentales

Les propriétés continentales du parc national des Mille-Îles consistent en trois secteurs distincts : Landon Bay, Mallorytown Landing et le ruisseau Jones. Gananoque, même si le parc n'y possède aucune propriété, pourrait servir de tremplin aux visiteurs qui veulent accéder aux îles. Un point d'accueil ou un kiosque d'accueil mobile pourrait faire partie de l'offre. Ces propriétés et la ville de Gananoque sont reliées par la promenade des Mille-Îles qui longe le fleuve et rejoint l'autoroute 401 aux deux extrémités, ce qui rend ces endroits facilement accessibles aux visiteurs se déplaçant en voiture. L'accent sera mis principalement sur ces secteurs au cours des dix prochaines années afin d'améliorer l'expérience du visiteur dans la partie continentale. De nouvelles installations seront aménagées et de nouveaux programmes et produits seront mis sur pied qui répondent aux objectifs du parc d'établir des liens avec les marchés cibles (p. ex. les jeunes, les nouveaux canadiens et les citoyens).

Landon Bay :

- Situé au nord et à côté de la promenade, le secteur de Landon Bay est un endroit stratégique. On y trouve le meilleur belvédère naturel en haute altitude de la région et des points de vue accessibles sur le chapelet d'îles dans le fleuve Saint-Laurent. Pendant des décennies, l'endroit a servi pour un camp confessionnel et un terrain de camping familial commercial; une piscine y est toujours et on y offre encore des programmes communautaires. La planification est en cours pour intégrer ces propriétés à Parcs Canada et finaliser les aménagements destinés à l'offre d'expériences aux visiteurs ainsi que la gestion et la protection des écosystèmes.

Mallorytown Landing:

- Situé au sud et directement à côté de la promenade et du fleuve, Mallorytown Landing propose une expérience intime du fleuve. Ce secteur continuera d'être le principal point d'accès des visiteurs au fleuve Saint-Laurent, avec ses aires de pique-nique sur le bord de l'eau, sa rampe de mise à l'eau et ses oTENTiks.

Objectifs :

- Une offre d'expériences pour le visiteur est conçue qui lie le secteur de Landon Bay à celui de Mallorytown Landing et qui respecte les principes directeurs suivants :
 - Des expériences immersives qui rapprochent les Canadiens de la nature sont offertes.
 - Les riches cultures et histoires des peuples autochtones sont incluses.
 - Les améliorations à l'intégrité écologique sont incorporées dans les plans et les effets sur l'intégrité écologique sont limités.
 - Les espèces en péril sont protégées et la connectivité des habitats est encouragée.
 - Les partenariats et les occasions d'apprentissage sont privilégiés.
 - Une conception durable, novatrice et écologique est utilisée.
 - L'accessibilité et l'inclusivité sont encouragées.
 - La connaissance du parc national des Mille-Îles comme un endroit de Parcs Canada est améliorée.
- Les attraits Landon Bay, notamment le meilleur point de vue des falaises du parc des Mille-Îles, sont mis à profit et les visiteurs y ont accès.
- Les nouveaux biens bâtis ont un usage polyvalent (p. ex. comme abri, lieu de rassemblement, espace d'interprétation) pour soutenir les nouveaux marchés cibles.
- La promenade adjacente de 40 km est mise à profit, avec les partenaires, pour offrir une gamme d'expériences dans la partie continentale comme la location de vélo, des parcours d'une journée et des activités de conditionnement physique.

Ruisseau Jones :

Les sentiers du secteur du ruisseau Jones donnent aux visiteurs une expérience de randonnée dans une petite parcelle de nature sauvage accessible où ils découvriront un réseau de milieux humides ainsi que le terrain rocheux qui caractérise l'arche de Frontenac.

Des améliorations seront apportées aux sentiers pour optimiser l'expérience des visiteurs et préserver l'intégrité écologique.

Objectif :

Le réseau de sentiers du ruisseau Jones est amélioré pour offrir l'une des meilleures expériences de randonnée dans l'Est de l'Ontario.

Propriétés insulaires dans le fleuve Saint-Laurent

Bien que les plaisanciers puissent accéder aux 20 secteurs insulaires du parc de n'importe où sur le fleuve, Mallorytown Landing continuera d'être un point d'entrée clé avec sa rampe de mise à l'eau et son stationnement pour remorques. Il est envisagé que le grand centre touristique de Gananoque devienne une porte d'entrée vers les îles, grâce aux centres futurs d'un tiers qui emmènera les visiteurs au groupe d'îles Admiralty. Les îles seront gérées en tenant compte de leurs attraits et avantages pour les visiteurs, de la santé des écosystèmes, des vulnérabilités et des considérations culturelles et spirituelles. Elles soutiendront les offres suivantes :

Services complets : Cette offre permet d'accueillir un grand nombre de visiteurs et assure la prestation d'un haut niveau de services, dont la collecte des ordures, l'utilisation de génératrices, des emplacements à quai et l'accès en fauteuil roulant à certains endroits. Elle s'applique actuellement à des endroits comme l'île Grenadier – Centre et d'autres centres d'intérêt pour les plaisanciers. Cette offre attire habituellement des plaisanciers privés qui s'amarrent aux quais du parc.

Services de base : Cette offre présente une expérience paisible dans un cadre plus naturel où il y a beaucoup moins de bruit. Les services comprennent des toilettes à compostage, une politique « emballez et rapportez vos déchets », des emplacements de camping rustiques, l'utilisation interdite de génératrice, de petits quais, et des bouées d'amarrage s'il y a lieu. Elle s'applique actuellement aux îles réparties dans un certain nombre de zones, comme l'île Gordon. Cette offre attire habituellement les propriétaires de bateaux privés, les campeurs qui arrivent à bord d'un bateau privé, d'un canot/kayak ou d'un bateau-taxi.

Pagayeurs uniquement : Cette offre présente le même cadre naturel et paisible ainsi que les mêmes installations de base que l'offre associée aux services de base, mais elle est réservée aux pagayeurs, et aux fins d'échouage seulement. Cette offre n'existe pas à l'heure actuelle dans l'ensemble des offres insulaires au parc national des Mille-Îles, mais une partie des îles Mulcaster ou Aubrey pourraient s'y prêter.

Utilisation diurne : Cette offre consiste en une expérience de transport par bateau, de baignade et de pique-nique d'une journée pour les visiteurs qui ne possèdent pas de bateau. Le transport à destination et en provenance de l'île (ou des îles) doit ainsi être assuré par Parcs Canada ou un tiers. Un pôle dans le secteur du groupe d'îles Admiralty serait vraisemblablement le point de débarquement pour une utilisation diurne, offrant les meilleures conditions de baignade, les meilleurs attraits et les points de vue emblématiques des incomparables « mille îles ». Dans le cadre de travaux de planification antérieurs, l'île Thwartway a été désignée comme un endroit optimal. Au cours des dernières années, le programme d'une journée pour les groupes scolaires intitulé *Island Explorer* est offert sur l'île Georgina. Ce programme continuera d'être offert.

Objectif :

- D'ici 2025, un système est mis en place qui facilite une gestion améliorée et l'accès aux quais et aux îles (p. ex. emplacements à quai réservés, politiques mises à jour concernant la durée du séjour, politiques mises à jour sur les laissez-passer saisonniers, etc.).
- D'ici 2025, une expérience exceptionnelle d'utilisation diurne des îles est offerte aux visiteurs qui ne possèdent pas de bateau, après la mise en œuvre de la nouvelle stratégie sur l'expérience du visiteur.

Îles Stovin, Cedar et Milton

Ces îles sont situées à l'extérieur des principaux regroupements d'îles dans le parc. L'île Stovin se trouve à Brockville tandis que les îles Cedar et Milton sont à deux pas du lieu historique national du Fort-Henry, à Kingston. Compte tenu de la distance qui les sépare des autres lieux du parc, ces îles posent des défis opérationnels particuliers. De plus, on trouve sur l'île Cedar, la tour Martello Cathcart, qui fait partie des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO et du lieu historique national des Fortifications-de-Kingston. L'offre sur ces îles continuera de suivre le modèle des services de base. Des possibilités de travailler avec des partenaires et/ou des bénévoles seront examinées pour réaliser les activités d'exploitation de manière efficace, ou dans le cadre d'un permis.

Îles Yorkshire et Main Duck

Ces deux îles forment dans l'est du lac Ontario un archipel qui s'étend de la pointe Prince Edward, près de Picton en Ontario, à la pointe Stony, dans l'État de New York. Il s'agit des îles les plus éloignées du centre des opérations du parc national des Mille-Îles. Compte tenu de leur éloignement, elles attirent beaucoup moins de visiteurs que les autres endroits du parc, même si elles sont une destination pour quelques plaisanciers. Les activités sur ces îles sont axées sur la gestion des ressources et on y trouve quelques installations de base destinées aux visiteurs, dont un quai et une seule toilette à compostage à la baie School House, ainsi qu'un sentier de randonnée rustique entre le quai et le phare de la Garde côtière canadienne à l'extrémité sud-ouest de l'île. Il y a plusieurs bâtiments non utilisés sur l'île Main Duck qui seront enlevés au cours du présent cycle de planification.

Objectifs :

- Des partenaires et/ou des bénévoles participent aux opérations et à l'entretien des îles Yorkshire et Main Duck.
- L'île Main Duck est gérée de façon à protéger l'habitat essentiel des espèces en péril, et les effets des espèces envahissantes et surabondantes sont minimisés.
- D'ici 2030, l'infrastructure excédentaire est éliminée de l'île Main Duck.
- L'intégrité écologique est surveillée et des activités de rétablissement des espèces en péril sont réalisées.

Réserve naturelle Skoryna

La réserve naturelle Skoryna est située à quelque 50 km au nord du corps principal du parc. Une partie de cette propriété se trouve dans une « zone d'intérêt naturel et scientifique » et la portion sud-est jouxte un important milieu humide. L'importance écologique de ce site est son mélange d'habitats, qui comprend une couverture forestière et des milieux humides. Il n'y a aucune installation destinée aux visiteurs et l'accès du public est difficile.

Objectif :

- Des partenaires et/ou des bénévoles participent aux opérations et à l'entretien de la réserve naturelle Skoryna.

7.0 Zonage

Le système de zonage des parcs nationaux de Parcs Canada est une méthode intégrée de classification des terres et des eaux dans un parc national. Il permet de désigner des endroits où des activités particulières peuvent être réalisées sur terre et sur l'eau, en fonction de la capacité de soutenir ces activités. Le système de zonage se divise en cinq catégories :

- Zone I – Préservation spéciale;
- Zone II – Milieu sauvage;
- Zone III – Milieu naturel;
- Zone IV – Loisirs de plein air;
- Zone V – Services du parc.

Le plan de zonage pour le parc est présenté aux cartes 3 à 12. Les zones de parc s'appliquent à tous les secteurs du parc.

Le zonage contribuera à appuyer la vision adoptée pour le parc en concentrant l'activité humaine dans des secteurs appropriés tout en assurant la protection des ressources écologiques et culturelles rares et vulnérables.

Le zonage a été modifié pour favoriser une amélioration de la connectivité écologique, pour tenir compte de l'utilisation actuelle et pour améliorer l'expérience du visiteur. Les modifications apportées par rapport au plan directeur de 2010 comprennent ce qui suit :

- Augmentation des secteurs de zone I pour améliorer la connectivité écologique, préserver les forêts intérieures et protéger des parcelles de l'habitat essentiel d'espèces en péril.
- Ajout de secteurs de zone I découlant de connaissances nouvelles sur les espèces en péril et de découvertes récentes d'aires importantes (p. ex. le complexe de terres humides à l'étang Lees), d'habitats forestiers (notamment au ruisseau Jones et à Landon Bay).
- Modification des secteurs de zone IV et V à Landon Bay, au ruisseau Jones, à Mallorytown Landing et à l'île Hill pour tenir compte de l'utilisation actuelle des secteurs, de l'infrastructure en place et de possibilités prévues destinées aux visiteurs.
- Modifications et ajouts de secteurs de zone III à des endroits comme l'île Thwartway, l'île Gordon et l'île Lindsay pour tenir compte de l'utilisation actuelle et future par les visiteurs.
- Acquisition de plusieurs propriétés et îlots depuis 2010 et ajustements mineurs nécessaires à la suite de l'arpentage des jonctions des limites.

Zone I – Préservation spéciale

La zone I englobe les secteurs du parc qui abritent les meilleurs exemples des caractéristiques de la région naturelle ou qui contiennent des caractéristiques naturelles ou culturelles rares ou exceptionnelles. Il s'agit de la zone qui assure le plus de protection. Cette désignation peut par ailleurs être utilisée pour protéger des secteurs qui sont trop fragiles pour supporter l'aménagement d'installations ou une forte fréquentation. Dans les secteurs de zone I, la préservation est la principale préoccupation en matière de gestion. L'accès et la circulation motorisés y sont interdits. La présentation des caractéristiques naturelles de ces zones peut se faire à l'extérieur des lieux.

Il y a 18 secteurs désignés zone I, d'une superficie totale de 7,1 km², soit 28,1 % des terres du parc. Ces secteurs assurent un degré élevé de protection à des caractéristiques fragiles et représentatives comme les habitats de multiples espèces en péril, les landes rocheuses, des milieux humides d'importance provinciale, des sites archéologiques, des forêts matures anciennes et des communautés florales rares.

Zone II – Milieu sauvage

Les milieux sauvages de zone II visent à protéger des paysages naturels représentatifs où les visiteurs peuvent découvrir une nature où il y a très peu d'empreinte humaine et d'installations. L'expérience du visiteur dans ces secteurs est axée sur les activités non motorisées. L'accès et la circulation motorisés y sont interdits.

Il y a 154 secteurs désignés, totalisant 16,5 km², soit 65,4 % des terres du parc. Ces secteurs englobent des îles et des propriétés continentales non aménagées où il pourrait y avoir d'importants habitats écologiques et habitats d'espèces en péril, mais où il pourrait y avoir des installations rudimentaires destinées aux visiteurs, comme des quais, des sentiers, des emplacements de camping rustiques et de toilettes à compostage.

Zone III – Milieu naturel

Les secteurs de zone III sont gérés comme des milieux naturels capables de supporter une gamme d'expériences offertes aux visiteurs. Ces secteurs permettent aux visiteurs de découvrir des caractéristiques naturelles et culturelles du parc et de se renseigner à leur sujet grâce à des activités de plein air récréatives et éducatives exigeant un minimum d'installations et de services.

Il y a 14 secteurs désignés zone III, totalisant 1,8 km², soit 7 % des terres du parc. La majorité des sentiers de randonnée du parc, bon nombre des panneaux d'interprétation, les oTENTiks sur les îles et nombre des installations, comme les toilettes à compostage et les abris, sont situés à l'intérieur des secteurs de zone III.

Zone IV – Loisirs de plein air

La désignation zone IV est utilisée pour des secteurs restreints qui peuvent supporter une utilisation plus intensive par les visiteurs et les principales installations. Ces zones permettent un accès direct aux véhicules à moteur.

Les secteurs désignés zone IV comprennent l'ensemble des routes asphaltées, les stationnements, les terrains de camping, etc. Ces secteurs réunis représentent une superficie totale de 0,4 km², soit 1,7 % des terres du parc.

Zone V – Services du parc

La désignation zone V est utilisée pour les installations servant aux opérations, à l'entretien et à l'administration du parc. Il y a trois secteurs désignés zone V, totalisant 0,06 km², soit 0,2 % des terres du parc.

Sites écologiques et culturels fragiles

Le parc national des Mille-Îles compte un certain nombre de ressources naturelles et culturelles qui devraient être protégées. Cependant, ces ressources sont soit petites, soit situées dans des secteurs fréquentés par les visiteurs, soit moins importantes que les ressources des secteurs désignés zone I. La désignation d'un site écologique et culturel fragile permet de protéger ces ressources sans restreindre les autres utilisations du parc dans le secteur. Le degré de protection nécessaire pour chaque désignation est déterminé au moyen d'une évaluation de la fragilité de la ressource. Plusieurs facteurs sont pris en considération dans ces secteurs, notamment un nombre d'espèces en péril ou de populations florales rares à l'échelle provinciale, l'habitat faunique des espèces en péril (y compris les aires de nidification et d'hibernation), les zones géologiques rares, de multiples sites archéologiques et culturellement importants, et les structures patrimoniales classifiées ou reconnues par le BEÉFVP. On trouve ces sites fragiles sur 18 îles et trois propriétés continentales du parc national des Mille-Îles. Au fur et à mesure que d'autres renseignements sur les ressources du parc sont recueillis, il faudra peut-être préciser les limites de ces sites fragiles ou en définir de nouvelles. Au besoin, certains sites pourraient perdre cette désignation. Les changements aux sites visés par cette désignation ne nécessiteront pas une révision du plan directeur.

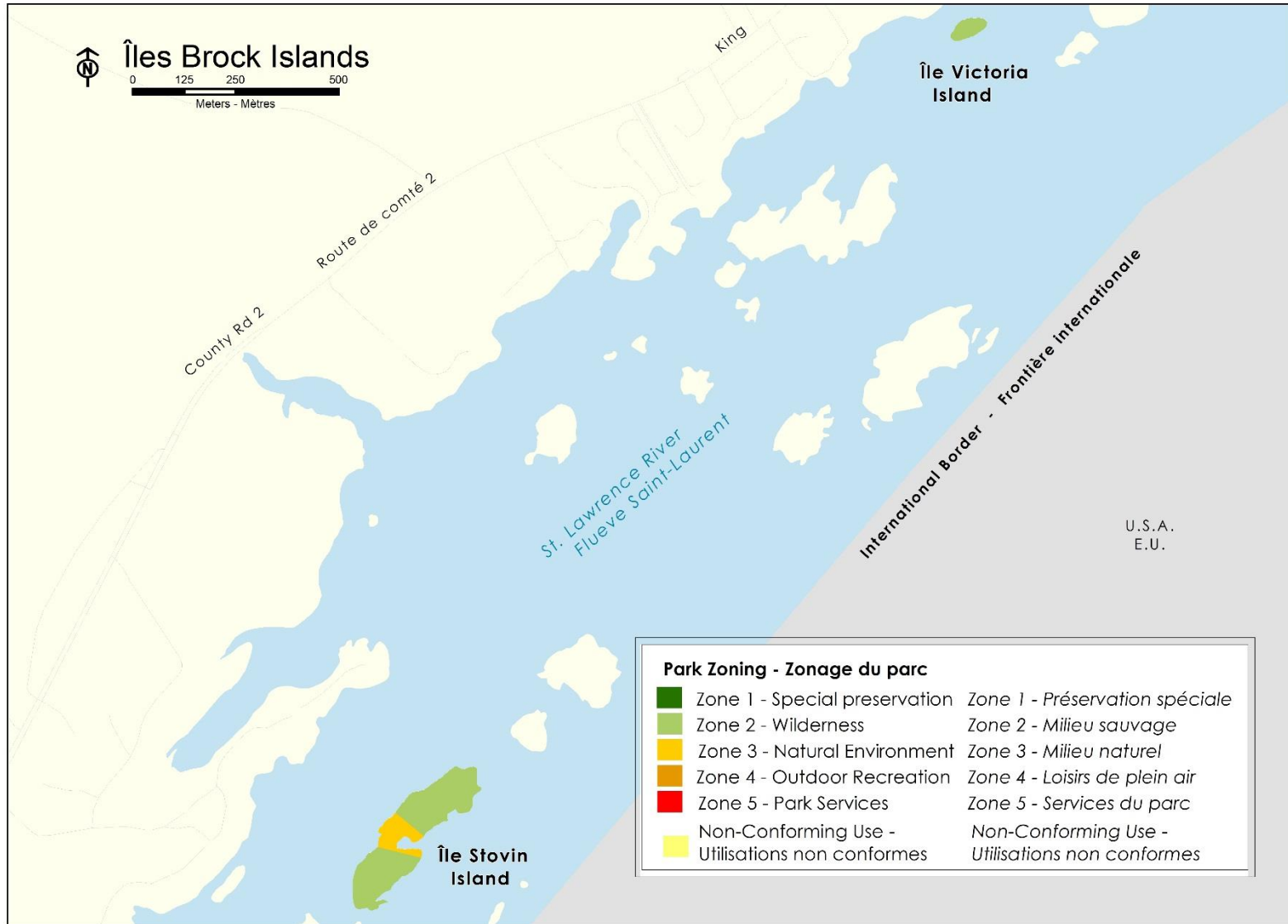
Précisions concernant la planification du paysage

La gestion des terres dans les limites du parc et dans les secteurs prioritaires à l'extérieur du parc sera fondée sur les meilleures connaissances scientifiques qui soient et sur les efforts de collaboration avec les partenaires. Les décisions relatives à l'utilisation des terres seront adaptées aux nouvelles informations ou conditions. En raison de ce processus décisionnel adaptatif, certains secteurs pourraient nécessiter une protection accrue à l'avenir et une empreinte réduite. Il pourrait y avoir des restrictions temporaires dans d'autres secteurs pour permettre la réalisation d'activités de rétablissement ou la prise de mesures d'atténuation des effets des changements climatiques. Parcs Canada gèrera les changements; fera preuve de transparence et agira de façon proactive dans ses communications et activités de mobilisation en ce qui a trait à ces types de changements.

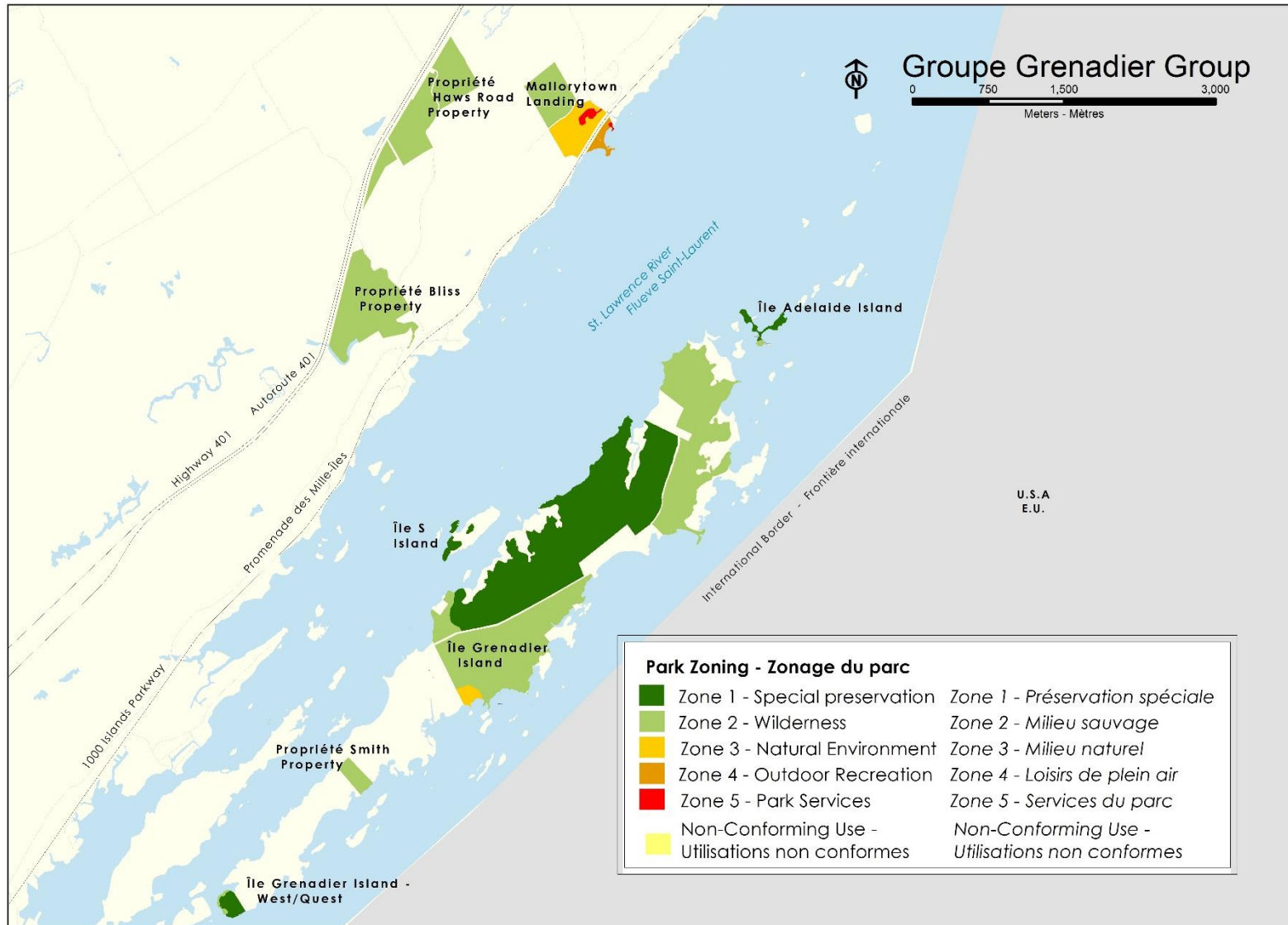
Utilisations non conformes

On appelle utilisation non conforme toute utilisation inappropriée à l'intérieur d'un secteur. Il existe trois désignations d'utilisation non conforme au parc national des Mille-Îles : les emprises des ponts, les emprises routières et les lignes de services publics. Le pont international des Mille-Îles enjambe les îles Constance et Georgina. Dans le cadre d'une entente avec Parcs Canada, l'administration du pont des Mille-Îles maintient une emprise dégagée sous le pont. Cette emprise est en contradiction avec la désignation des îles Constance et Georgina en tant que zone II. Afin de minimiser les incidences futures, le parc consultera l'administration du pont pour élaborer des lignes directrices pour la gestion des ressources naturelles le long de l'emprise. Sur l'île Hill, il y a trois routes qui appartiennent au parc et pour lesquelles des propriétaires fonciers détiennent une servitude d'accès. Il s'agit de Skydeck, de Blacksnake et de Park Hill Lane. Elles ne sont pas conformes aux désignations de zone I et II adjacentes. Il y a aussi quelque 15 km de lignes de services publics qui représentent une superficie totale de 12,1 ha dans le parc. Ces lignes desservent à la fois les installations du parc et des installations voisines et existent depuis longtemps, ou étaient comprises dans des transferts de terres antérieurs. Dans la mesure du possible, le parc appuie la mise hors service de ces lignes lorsqu'elles ne sont plus nécessaires.

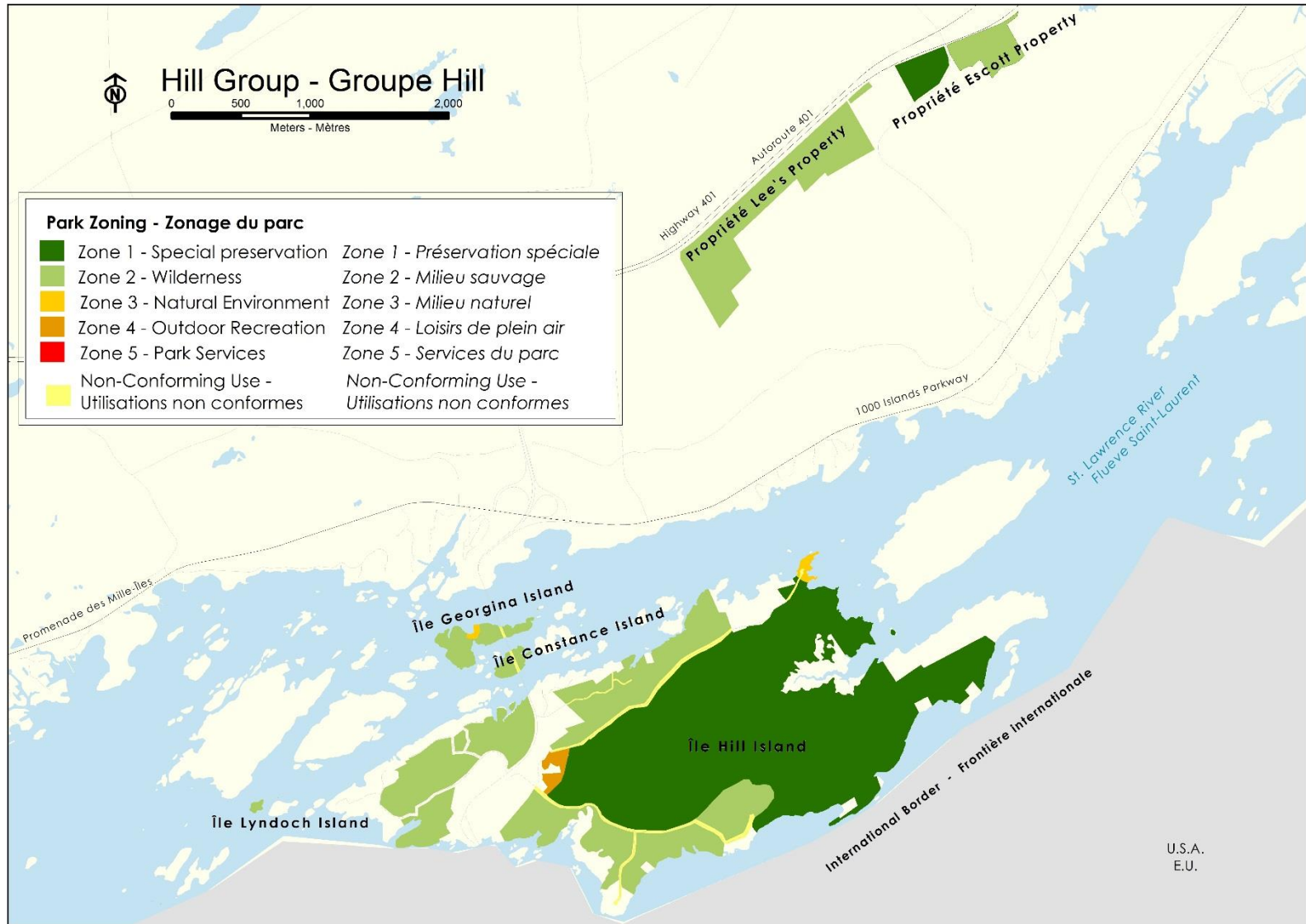
Carte 3 : Îles Brock



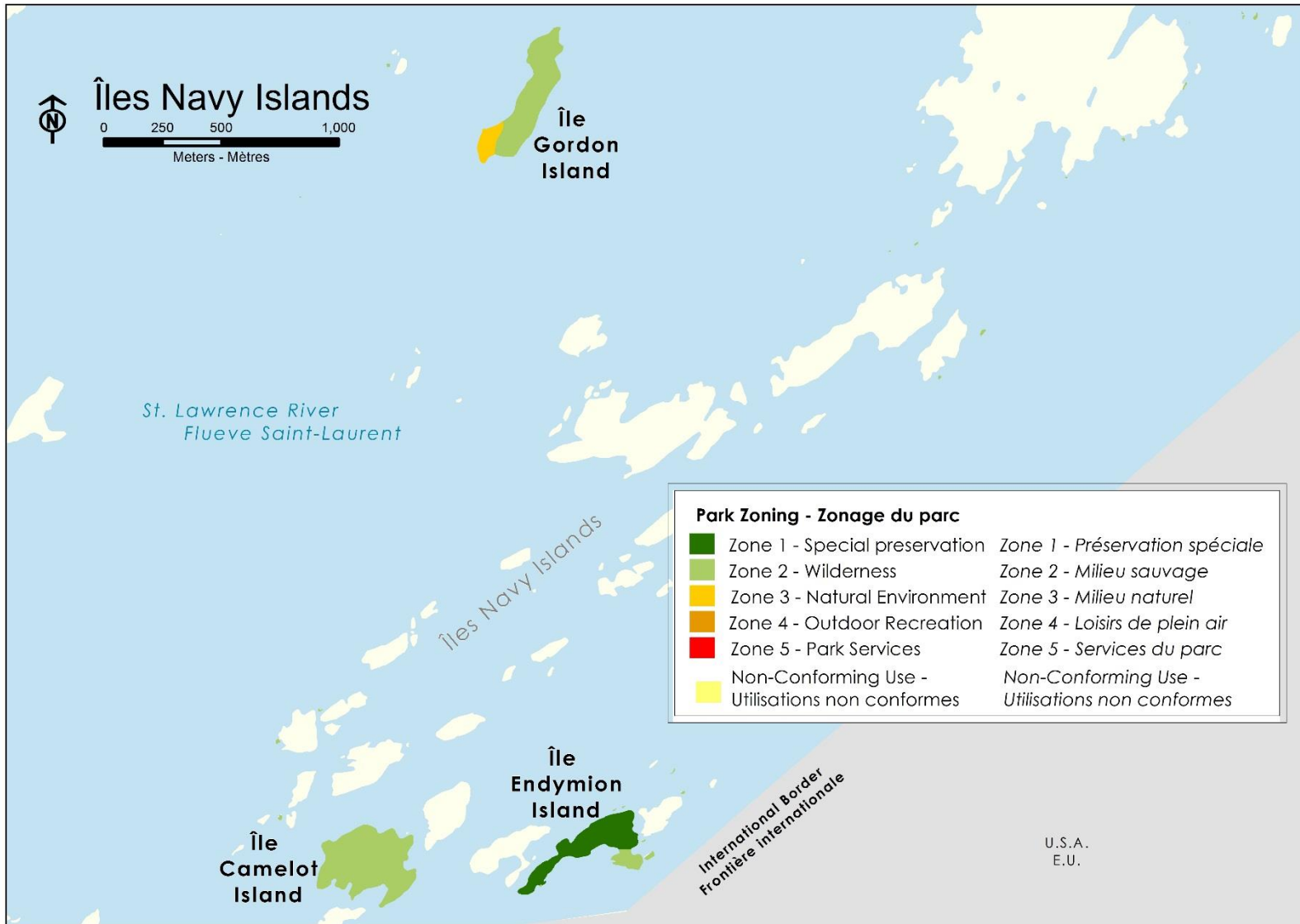
Carte 4 : Groupe Grenadier



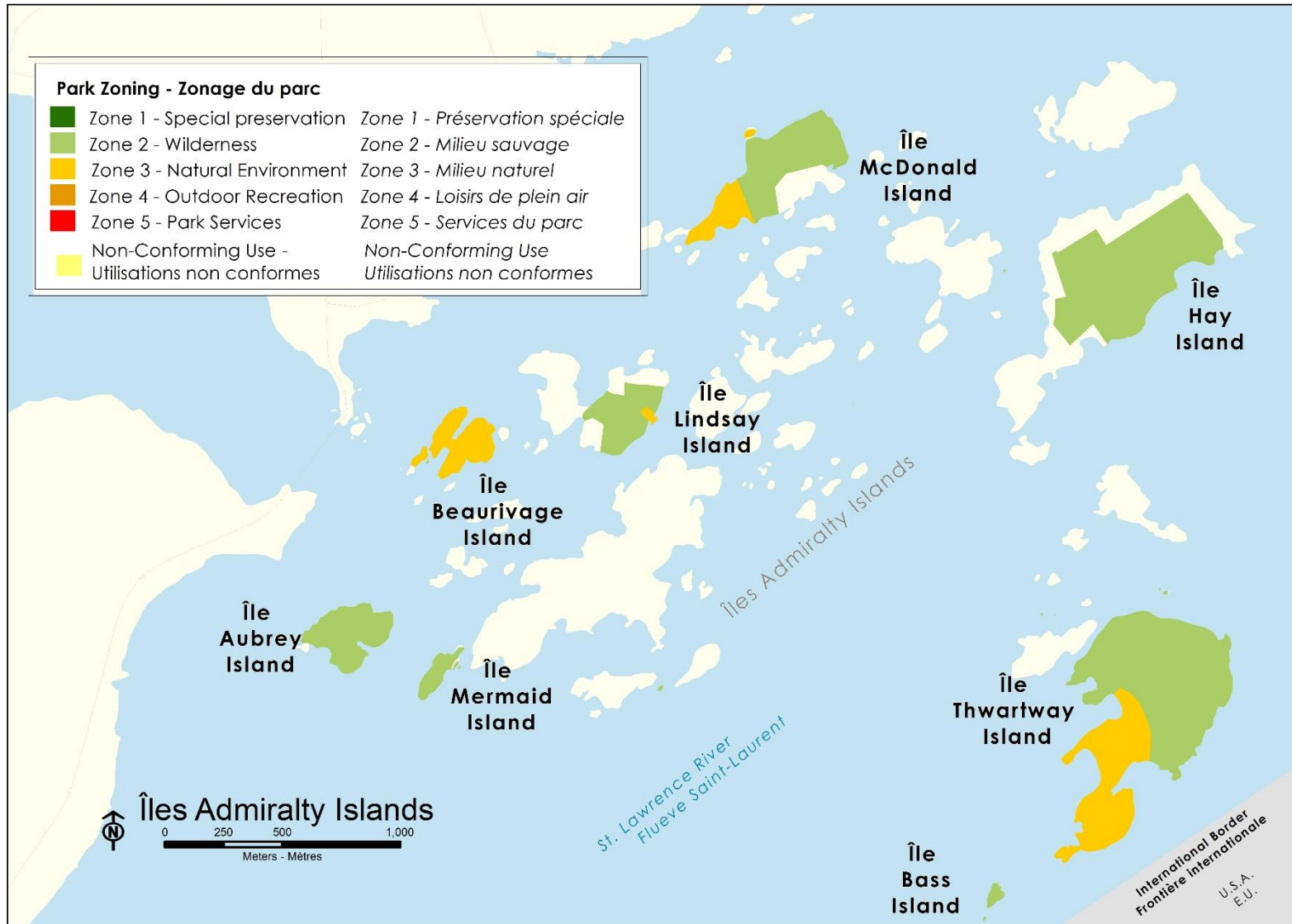
Carte 5 : Groupe Hill



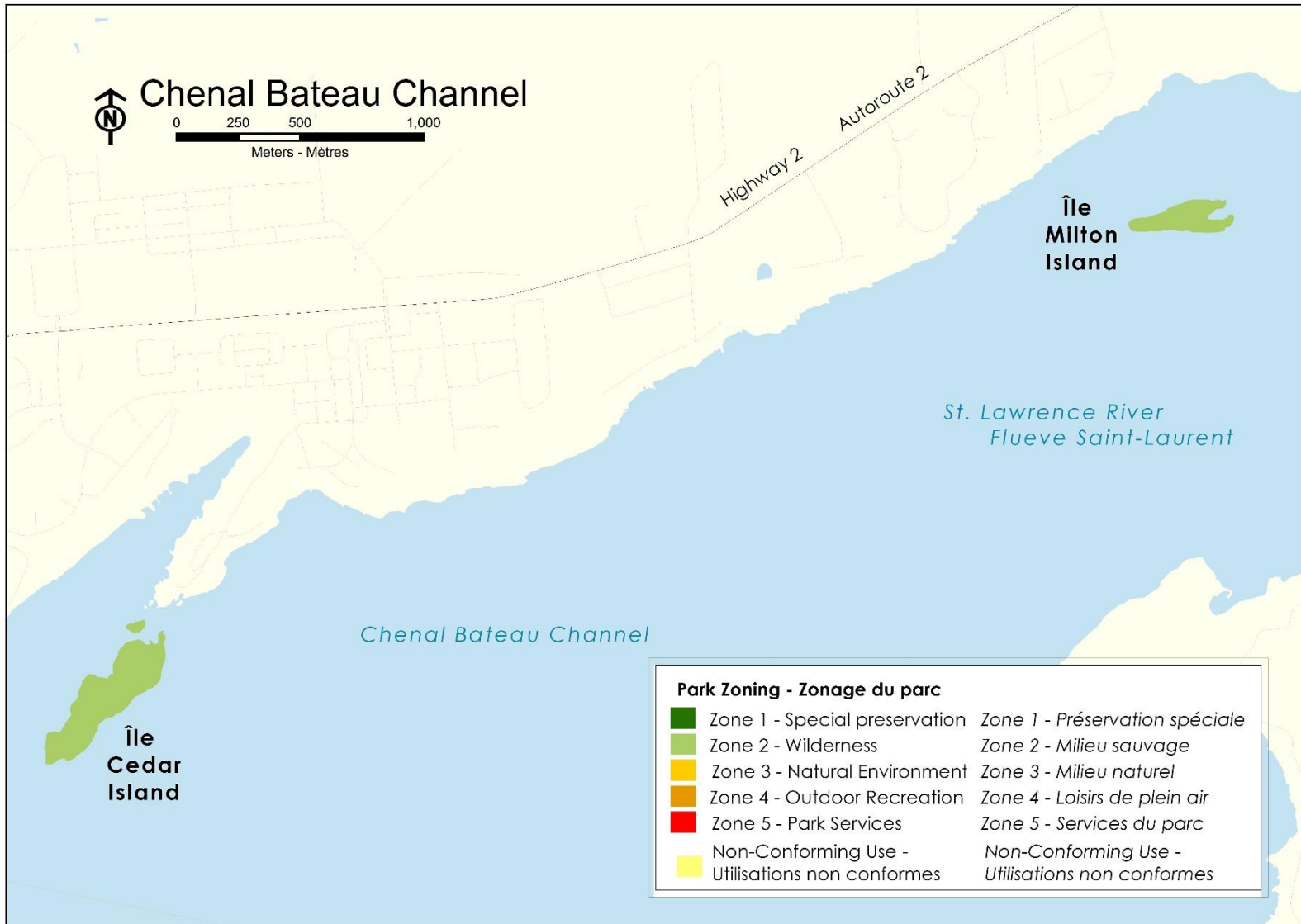
Carte 6 : Îles Navy



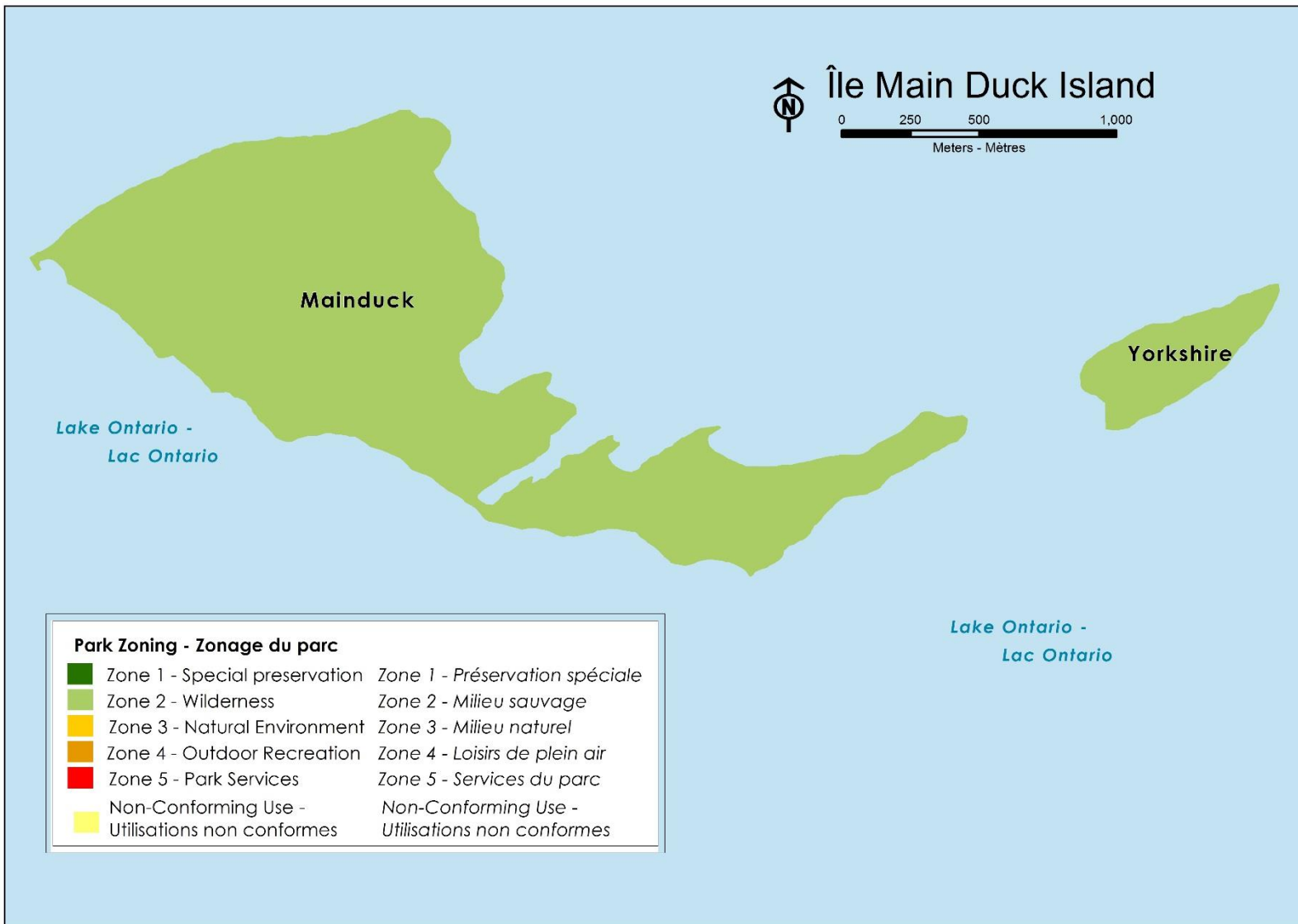
Carte 7 : Îles Admiralty



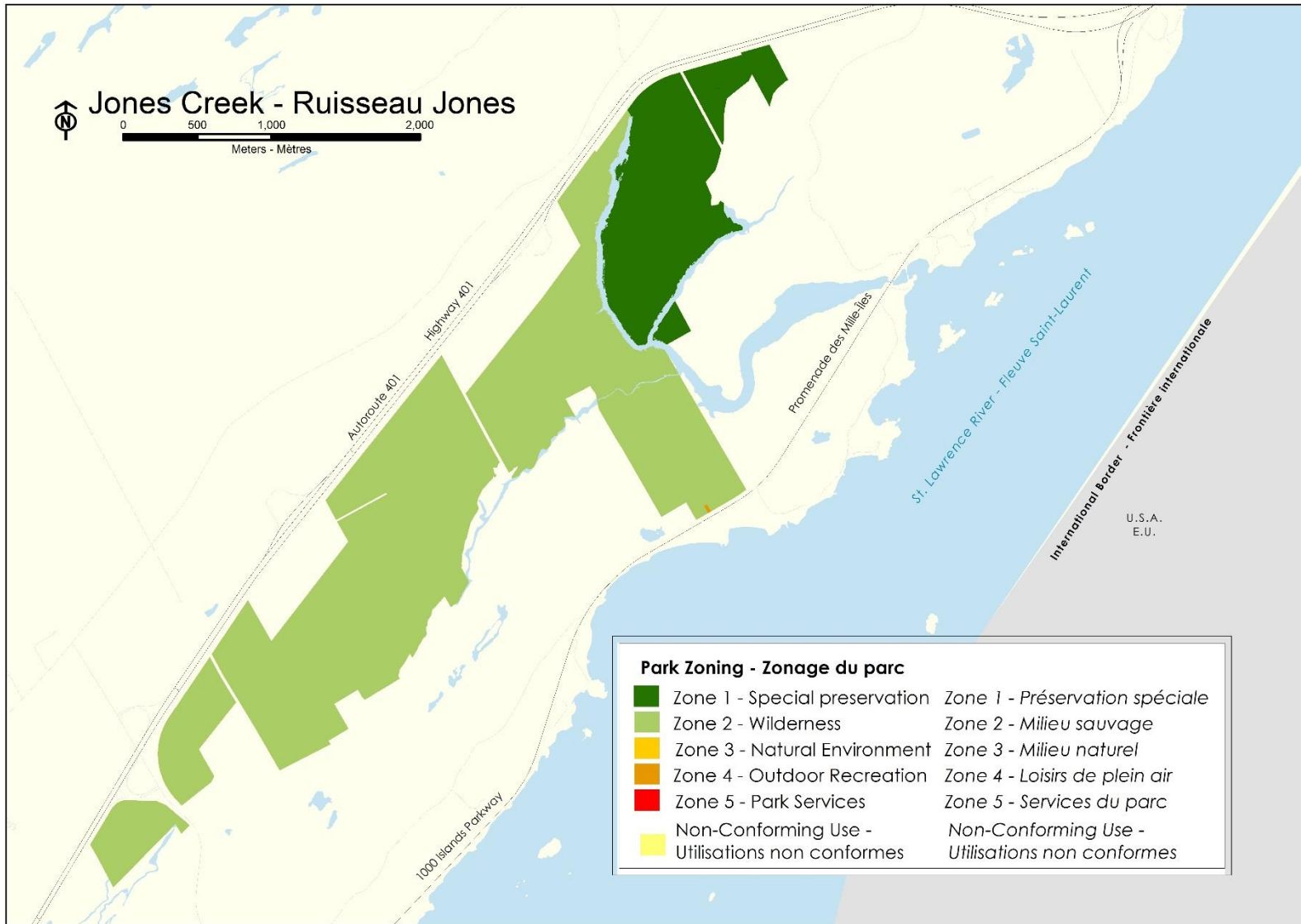
Carte 8 : Chenal Bateau



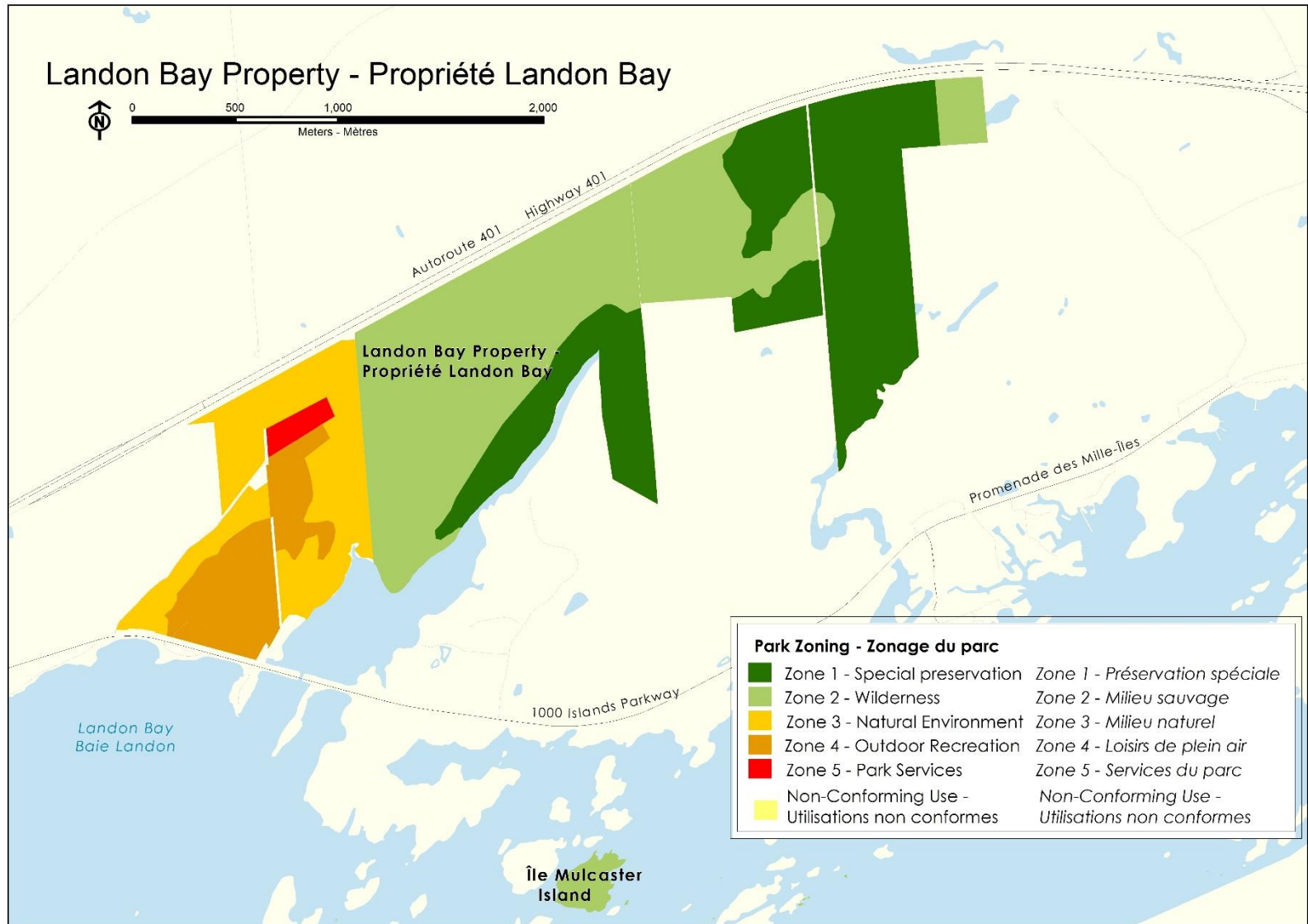
Carte 9 : Île Main Duck



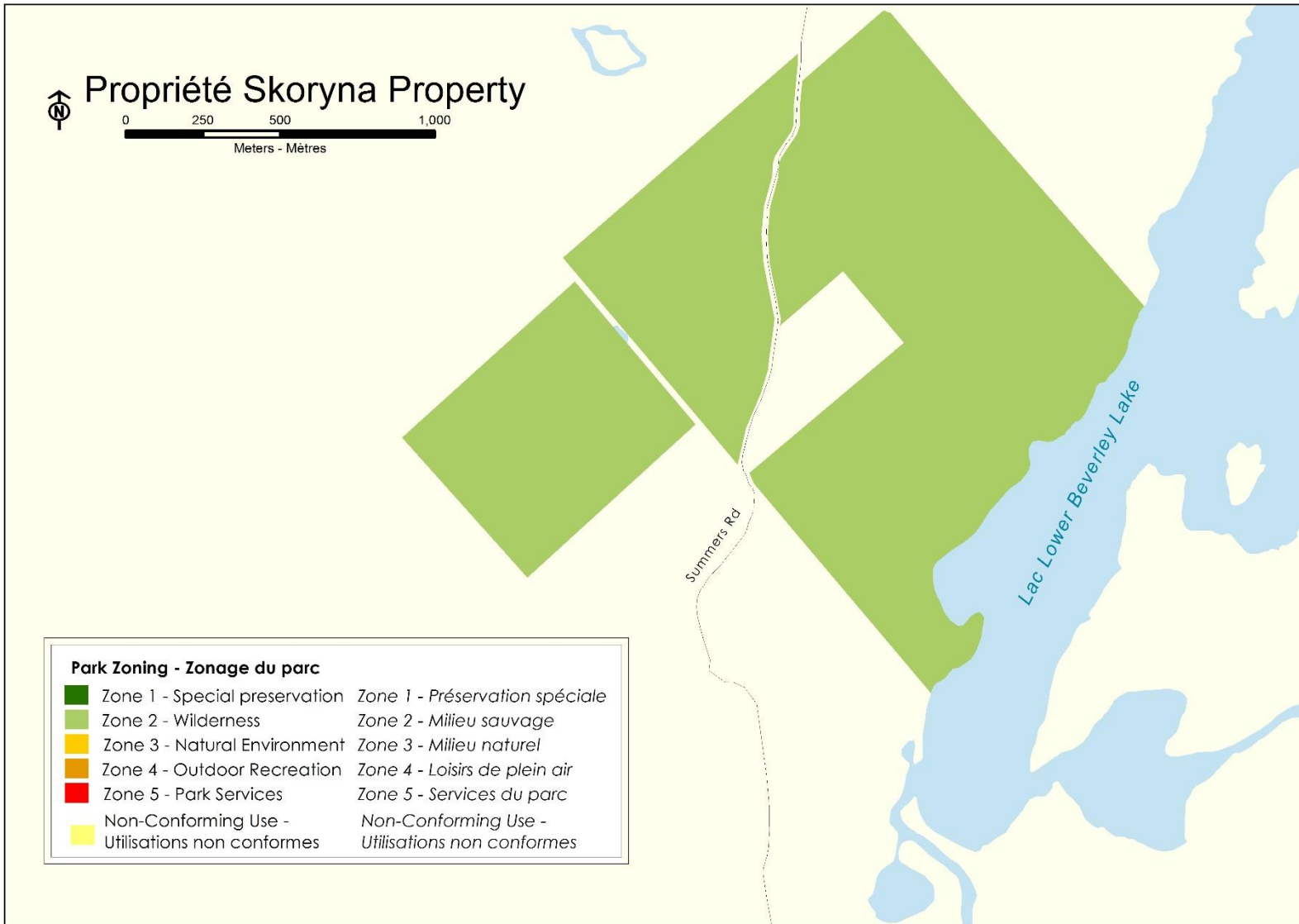
Carte 10 : Ruisseau Jones



Carte 11 : Propriété Landon Bay



Carte 12 : Propriété Skoryna



8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Conformément à la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (2010), une évaluation environnementale stratégique (EES) a été réalisée pour le plan directeur du parc national des Mille-Îles. L'objectif consiste à intégrer les facteurs environnementaux dans l'élaboration de projets de politiques, de plans et de programmes afin d'appuyer la prise de décisions respectueuses de l'environnement. L'EES portait principalement sur l'évaluation des effets cumulatifs. Chaque projet entrepris dans le but d'atteindre les objectifs du plan directeur sur place sera examiné afin de déterminer si une évaluation des impacts est nécessaire aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (2012) ou des textes législatifs subséquents.

L'EES visait les secteurs situés à l'intérieur des limites du parc national des Mille-Îles et examinait l'influence d'éventuelles activités locales et régionales à l'extérieur du parc, des changements climatiques, des changements dans le nombre de visiteurs et des propositions contenues dans le plan directeur. La période visée par l'EES est la décennie qui commence à la date d'approbation du plan, au terme de laquelle le plan sera revu. L'EES a permis d'examiner les effets éventuels sur différents aspects des écosystèmes, notamment en ce qui concerne les écosystèmes forestiers, côtiers et de milieux humides, la tortue mouchetée, la tortue musquée, la tortue géographique, la tortue serpentine, la couleuvre obscure, la couleuvre tachetée, l'airelle à longues étamines, le petit blongios, et le scinque pentaligne.

Le parc national des Mille-Îles est composé d'une mosaïque de petites propriétés foncières dans le vaste paysage environnant. En raison de sa géographie, nombre des composantes valorisées du parc sont vulnérables aux effets cumulatifs des actions posées à l'intérieur et à l'extérieur du parc. Le plan directeur définit plusieurs objectifs et cibles qui visent à atténuer les effets cumulatifs sur les espèces en péril vulnérables à la mortalité routière et à la fragmentation de l'habitat, sur la régénération des semis forestiers et sur les écosystèmes d'eau douce et de milieu humide. Il s'agit entre autres de plans visant à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie sur la connectivité et l'intendance du paysage afin d'améliorer la connectivité écologique (objectif 1.1); d'engagements à poursuivre le travail commencé dans le cadre des projets de gestion active comme les brûlages dirigés, la gestion des espèces envahissantes, la gestion des espèces surabondantes et l'atténuation de la mortalité routière (objectif 1.2); et l'utilisation d'outils de gestion de l'utilisation par les visiteurs pour optimiser l'expérience du visiteur et maintenir une norme élevée en matière de protection environnementale (objectif 2.4). D'autres stratégies d'atténuation sont précisées dans l'EES.

Aucun des indicateurs de l'intégrité écologique au parc national des Mille-Îles n'a obtenu une cote correspondant à faible dans l'évaluation de l'état du parc de 2018. L'indicateur de la régénération des semis dans les écosystèmes forestiers est établi à passable mais stable dans l'évaluation de l'état du parc en raison du broutage excessif causé par les cerfs de Virginie et de l'absence de feu. Depuis la publication du plan directeur précédent, les effets positifs sur la régénération de la forêt ont été prouvés après la réalisation de plusieurs brûlages dirigés au cours des neuf dernières années. Le présent plan directeur vise à continuer sur la lancée de ces mesures initiales pour améliorer cette cote grâce à l'utilisation continue des brûlages dirigés et de la gestion des espèces surabondantes, comme il est indiqué à l'objectif 1.2.

Le parc consultera le public, les intervenants et les partenaires autochtones quant à l'ébauche du plan directeur et au résumé de l'EES. Les commentaires seront pris en compte et intégrés à l'EES et au plan directeur.

Le plan appuie le thème III, Protéger la nature et les Canadiens, et le thème IV, Réduire l'empreinte écologique, de la Stratégie fédérale de développement durable. La mise en œuvre du plan directeur du parc national des Mille-Îles ne devrait entraîner aucun effet négatif important sur l'environnement.